



## Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

---

### Réunion du Lundi 08 Avril 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE

Excusé : M. Claude AURIAC

### RAPPELS

---

#### **VALABLE POUR TOUS LES CLUBS :**

Tous les clubs en déplacement doivent être en possession de 2 jeux de maillots.

#### **- LES 2 DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT :**

**Attention** : Dans toute la mesure du possible, les 2 dernières journées de championnat se jouent le même jour, à la même heure. En championnat R1 Seniors, les deux dernières journées se jouent le samedi à 18h00. (cf : art.30 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot)).

#### **- ARBITRES, DELEGUES.**

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

#### **- F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

Permanence téléphonique pour la F.M.I. durant le week-end :

M. JOYON Eric : voir le site Internet de la LAuRAFoot.

### PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

---

#### **Week-end pascal**

##### **A / Samedi 20 avril 2019**

##### **R1 – Poule A :**

N° 20998.2 : Sp. Chataigneraie Cantal / U.S. Saint Flour (match remis du 09 février 2019).

##### **B / Dimanche 21 avril 2019 (Pâques)**

##### **R2 – Poule C :**

N° 20198.1 : F.C. Côte Saint André / F.C. Annecy (2) (match remis du 16 décembre 2018).

N° 20139.2 ; U.S. Tarentaise/ U.S. Feillens (match donné à jouer du 10/03/2019)

##### **R3 – Poule B :**

N° 20454.1 : E.S. Pierrefort / U.S. Vic le Comte (match remis du 09 décembre 2018).

##### **R3 – Poule I :**

N° 20883.2 : Cruseilles F.C. / Cluses Scionzier F.C. (match remis du 07 avril 2019).  
N° 20885.2 : U.S. Nantua / Lyon Duchère A.S. 3 (match remis du 07 avril 2019).

**R3 – Poule J :**

N° 20949.2 : Ent. S. Amancy / Amphion Publier C.S. (match remis du 07 avril 2019).

**C / Pour le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019**

**R1 – Poule B :**

N° 21089.2 : Hauts Lyonnais / Cluses Scionzier F.C. (match remis du 10 février 2019).  
N° 21093.2 : Côte Chaude S.P. / Foot Bourg En Bresse Péronnas 1 (2) (match remis du 10/02/2019).

## **INFORMATIONS**

---

**- POINTS DE PENALISATION**

L'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'un retrait de points au classement final sera effectué en fin de saison en fonction du total des points sanctions accumulés en championnat, à l'exception des rencontres de Coupe, par les équipes régionales en cours de saison, en application du barème de points pour la lutte contre la violence, l'antijeu le comportement antisportif et la fraude.

Les clubs ont la possibilité de connaître la situation actuelle de leurs équipes en formulant une demande par écrit auprès du service compétitions de la Ligue.

**- CHAMPIONNAT N3**

Les Clubs du Championnat N3 doivent établir et faire signer par le Délégué une feuille de recette (entrées payantes ou non) et la transmettre rapidement à la Ligue. La billetterie est OBLIGATOIRE (voir règlement FFF). La Commission Régionale des Compétitions contrôlera.

Les changements de joueurs doivent s'effectuer à l'aide des cartons – mis à leur disposition en début de saison – et sous l'autorité du délégué officiel.

**- MATCHS A RISQUES OU SENSIBLES**

Suite à validation par le Bureau Plénier du 05 novembre 2018 du nouveau dispositif de gestion des matchs : 2 niveaux d'application de sensibilité au lieu de 3.

**Match à risque :**

Bagarre générale, environnement violent ou à risques, match arrêté, risques de troubles à l'ordre public, forte affluence attendue, antagonisme entre deux clubs.

**Match sensible :**

Incidents avec spectateurs, menaces, coups entre joueurs, propos injurieux réitérés et/ou racistes.

## **COURRIERS DE CLUBS (horaires)**

---

National 3 :

**\* F.C.CHAMALIERES :**

- Le match n° 21239.2 - F.C. Chamalières / Chambéry Savoie Foot se disputera le samedi 20 avril 2019 à 18h00 au Complexe Sportif Claude Wolff à Chamalières.

- Le match n°21252.2 – F.C. Chamalières / Limonest F.C. se disputera le samedi 11 mai 2019 à 18h00 au Complexe Sportif Claude Wolff à Chamalières.

Régional 1 – Poule A :

**\* F.C. VELAY :**

- Le match n° 21278.2 – F.C. Velay / U.S. Saint Flour se disputera le samedi 13 avril 2019 à 17h00 au stade Victor Reignier.

Régional 1 – Poule B :

\* **F.C. LIMONEST :**

- Le match n° 21139.2 – F.C. Limonest / M.D.A se disputera le samedi 27 avril 2019 à 16h00 sur le terrain annexe (synthétique) du Parc des Sports Courtois Fillotz.

- Le match n° 21156.2 – F.C.Limonest /Salaise sur Sanne se jouera le dimanche 12 mai 2019 à 15h00 sur le terrain annexe (synthétique) du Parc des Sports Courtois Fillotz.

- Le match n° 21169.2 – F.C. Limonest / U.S. Feurs se disputera le samedi 1er juin 2019 à 18h00 sur le terrain annexe (synthétique) du Parc des Sports Courtois Fillotz.

\* **HAUTS LYONNAIS :**

- Le match n° 21089.2 – Hauts Lyonnais / Cluses Scionzier F.C. se disputera le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019 à 17h00 au stade de la Neylière à Pomeys.

Régional 2 – Poule C :

\* **F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS :**

- Le match n° 20165.2 – F.C. Villefranche Beaujolais / F.C. Veyle Saône se disputera le samedi 13 avril 2019 à 17h00 au stade Jean le Mouton.

Régional 2 – Poule E :

\* **U.S. GIERES :**

- Le match n° 20298.2 – U.S. Gières / F.C.Vallée de la Gresse se disputera le samedi 13 avril 2019 à 18h00 sur le terrain synthétique Philippe Agud à Le Versoud.

Régional 3 – Poule B :

\* **E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON :**

Le match n° 20429.2 – E.S. Saint Germain Lembron / E.S. Pierrefort se disputera le samedi 13 avril 2019 à 19h00.

Le match n° 20447.2 – E.S. Saint Germain Lembron / A.S. Romagnat se disputera le samedi 11 mai 2019 à 20h00.

\* **A.S. ENVAL-MARSAT :** le match n° 20438.2 – A.S. Enval-Marsat / U.S. Vic le Comte se disputera le samedi 27 avril 2019 à 19h00 au stade Des Graviers à Enval.

Régional 3 – Poule H :

\* **C.S. VIRIAT :** le match n° 20832.2 – C.S.Viriat / F.C. Valence se disputera le samedi 27 avril 2019 à 19h00 au Parc des Sports à Viriat.

## **AMENDE**

---

**Absence de la F.M.I. avant le dimanche 20h00 – Amende de 25 €**

\* R1 – Poule B n° 21127.2 : LIMONEST F.C. du 07 avril 2019.

***Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la F.F.F.***

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance